



## **GAZOUILLIS**

Le protocole d'entente entre le [@Canada](#) et la Fiducie du patrimoine inuit (#InuitHeritageTrust) garantira la protection et le partage des artefacts de #Franklin provenant du #HMSErebus et du #HMSTerror qu'ils détiennent conjointement.

### **Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Canada et la Fiducie du patrimoine inuit signent un protocole d'entente sur les artefacts de Franklin

Les artefacts du HMS *Erebus* et du HMS *Terror*, en copropriété, seront protégés et partagés au profit des Inuits et de tous les Canadiens et Canadiennes

Le 16 avril 2019

Ottawa (Ontario)

Agence Parcs Canada

En 2018, le Royaume-Uni a donné au Canada tous les artefacts restants du HMS *Erebus* et du HMS *Terror*, les navires de l'expédition de Franklin de 1845. Grâce à ce don historique, le Canada et les Inuits du Nunavut, par l'entremise de Parcs Canada et de la Fiducie du patrimoine inuit, sont devenus copropriétaires des artefacts du HMS *Erebus* et du HMS *Terror*, conformément à une promesse gouvernementale.

Aujourd'hui, le gouvernement du Canada et la Fiducie du patrimoine inuit ont signé un protocole d'entente (PE) décrivant en détail la façon dont ils travailleront ensemble pour protéger, étudier, conserver et partager ces artefacts importants.

Les artefacts du lieu historique national des Épaves-du-HMS *Erebus*-et-du-HMS *Terror* seront protégés en fonction des connaissances inuites (Inuit Qaujimaqatunqangit) et des principes de gestion des ressources culturelles, y compris selon les normes les plus rigoureuses de collecte et de conservation. Les artefacts en copropriété seront présentés du point de vue des Inuits et tout sera mis en œuvre pour les exposer dans la région du Nunavut. De plus, les musées et autres institutions culturelles auront l'occasion d'étudier et d'exposer les artefacts sur une base temporaire.

En septembre 2018, Parcs Canada a récupéré les premiers artefacts en copropriété de l'épave du HMS *Erebus*. Ces artefacts historiques ont été partagés avec les collectivités de Gjoa Haven et de Cambridge Bay peu après leur récupération, avant d'être transférés au laboratoire de Parcs Canada à Ottawa, où ils feront l'objet de travaux de conservation et d'étude.

Comme des milliers d'artefacts pourraient encore être récupérés, les recherches sur le HMS *Erebus* et le HMS *Terror* menées par Parcs Canada, en collaboration avec les Inuits, sont l'une des activités archéologiques sous-marines les plus importantes et les plus complexes de l'histoire du Canada.

### **Citations**

« Le gouvernement du Canada est très fier de partager la propriété des artefacts de l'expédition de Franklin avec les Inuits du Nunavut. Nous continuerons de travailler avec la Fiducie du patrimoine inuit pour protéger, étudier et partager les histoires de ces trésors historiques. Ce protocole d'entente est une étape importante de la collaboration avec les Inuits pour veiller à la continuité des récits liés à l'histoire de l'expédition de Franklin de 1845 et à d'autres événements du passage du Nord-Ouest là où ils se sont produits. »

*L'honorable Catherine McKenna*

*Ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada*



« La Fiducie du patrimoine inuit est heureuse de collaborer avec le gouvernement du Canada pour s'assurer que les artefacts de Franklin et les histoires qui les entourent sont protégés et partagés avec les Inuits, les Canadiens et les peuples du monde entier. Je suis très heureuse que le protocole d'entente fasse en sorte que l'Inuit Qaujimaqatqangit fasse partie de notre collaboration avec Parcs Canada pour ces importants artefacts. »

Pamela Gross  
*Présidente, Fiducie du patrimoine inuit*

## Les faits en bref

- ♦ Les connaissances inuites (*Inuit Qaujimaqatqangit*), la science occidentale et la persévérance d'un vaste groupe de partenaires, dirigés par Parcs Canada et faisant intervenir les Inuits et le gouvernement du Nunavut, ont permis de découvrir l'épave du HMS *Erebus* en 2014, puis celle du HMS *Terror* en 2016.
- ♦ Le comité consultatif provisoire de Franklin, composé de membres de la collectivité et de représentants de la Kitikmeot Inuit Association, de la Fiducie du patrimoine inuit, du gouvernement du Nunavut, de Parcs Canada et de l'industrie du patrimoine et du tourisme, donne des conseils sur la gestion des épaves de Franklin jusqu'à ce qu'une Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits soit conclue entre Parcs Canada et la Kitikmeot Inuit Association.
- ♦ En vertu de l'accord de transfert de 2018, le Royaume-Uni conservera les 65 artefacts précédemment récupérés du HMS *Erebus* par l'équipe d'archéologie subaquatique de Parcs Canada comme échantillon représentatif de leur importance et de leur symbolisme.
- ♦ Les sites du HMS *Erebus* et du HMS *Terror* ne sont pas ouverts au public pour le moment et il faut obtenir un permis pour pénétrer dans les zones protégées. Toutefois, Parcs Canada et le comité consultatif provisoire de Franklin travaillent à l'élaboration d'activités d'expérience du visiteur qui appuient la protection à long terme des deux épaves.

## Liens connexes

[Parcs Canada – L'expédition de Franklin](#)  
[Fiducie du patrimoine inuit \(anglais seulement\)](#)

– 30 –

## Renseignements

Sabrina Kim  
Cabinet de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique  
819-938-9413  
[sabrina.kim2@canada.ca](mailto:sabrina.kim2@canada.ca)

Relations avec les médias  
Agence Parcs Canada  
855-862-1812  
[pc.medias-media.pc@canada.ca](mailto:pc.medias-media.pc@canada.ca)

William Beveridge  
Fiducie du patrimoine inuit  
[wbeveridge@ihtl.ca](mailto:wbeveridge@ihtl.ca)